

COPIE

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
Commission Fédérale de l'Arbitrage
Maître Eric BORGHINI
Président
87, boulevard de Grenelle
75738 PARIS Cedex 15

Paris, le 2 avril 2022

Objet : violence sur arbitres / demande réunion échanges / barème disciplinaire

Monsieur le Président,

La médiatisation des agressions d'arbitres de ce dernier week-end suscite un certain émoi dans la population arbitrale, celles-ci venant hélas s'ajouter aux précédentes !

Le fait que deux Districts (Provence et Seine et Marne), dans la foulée des agressions commises sur leurs propres officiels, décident de suspendre leurs compétitions dès le week-end suivant, est certes un signe fort de soutien à leurs arbitres, mais vient surtout indiquer que « l'heure est grave » !!

Outre que cette médiatisation de ces dossiers d'agressions renvoie une mauvaise image de notre Football, elle met au grand jour la difficulté de la fonction et les risques encourus par nos officiels.

D'ailleurs, cette violence comme le mentionne l'étude nationale sur l'arbitrage menée par la DTA et la Direction Marketing dans le cadre du groupe de travail performances 2024 visant à redynamiser l'arbitrage amateur, constitue **un réel frein au recrutement d'arbitres.**

Cette enquête indique donc que le mal est profond et que la chute de nos effectifs d'environ 20% par rapport à l'effectif recensé il y a 5 ans, ne pourra être clairement endiguée sans un soutien, et une volonté accrue de nos élus de PROTÉGER nos arbitres.

Il ne me semble pas inutile de vous informer qu'à ce jour, nous avons déjà enregistré environ 35 dossiers de plainte !!

Ces voies de fait ne sont donc plus acceptables et gangrènent le football depuis trop longtemps.

D'ailleurs, je relève que le COMEX a été dernièrement Informé d'une recrudescence très inquiétante du nombre de dossiers disciplinaires traités par les Commissions ad hoc dans les Ligues et les Districts.

Aussi, dans cette continuité, par la présente, je viens vous solliciter pour que soit mis en place une « table ronde » ou une réunion d'échanges avec notre UNAF, et d'autres acteurs concernés (CFA / DTA / LFA / FFF).

Les sujets ne manquent pas :

- Refonte du barème disciplinaire de référence avec **aggravation des sanctions individuelles** pour voie de fait sur officiels, et **intégration systématique de retraits de points à l'équipe concernée** pouvant aller jusqu'à la mise hors compétitions selon les situations,
- Accompagnement des arbitres agressés (mise en place d'une cellule d'écoute à l'instar de ce que fait la Ligue de Normandie) et suivi psychologique le cas échéant,
- Promotion, protection, tutorat des arbitres féminines (obligations aux CDG d'assurer leur accompagnement, promotion de l'arbitrage féminin ...), et plus globalement, une campagne nationale de promotion de l'arbitrage,
- Obligation aux CDG de renseigner l'observatoire des comportements afin de disposer d'un état réel des incidents (au 28 mars, 10 Ligues, et 71 Districts seulement ont renseigné cet important outil de gestion !!),
- Parution systématique des sanctions non nominatives sur les sites officiels des Ligues et des Ligues ayant trait à ces agressions,
- Mise en valeur de l'arbitrage amateur (communication positive...). A cet égard, je vous informe que notre Comité planche sur la création d'un Challenge visant à récompenser la fidélité et l'état d'esprit d'un arbitre amateur par région,
- Représentation des arbitres dans les instances (la loi sur le sport votée le 2 mars 2022 mentionne à l'article 33 que des représentants des arbitres élus par leurs pairs siègent avec voix délibérative au sein de l'organe collégial d'administration de la fédération délégataire),
- Relations avec l'ensemble des acteurs de la vie du foot (séminaire annuel par exemple ?)

Comme vous le constatez les sujets à discuter, à développer sont légion, et marquent notre volonté d'être un partenaire mieux écouté et entendu dans la défense morale des arbitres mais également dans la promotion de la fonction, et la fidélisation des effectifs,

Le déploiement de nos Sections et leurs forces vives sur le terrain sont des relais qui apportent leur contribution à l'animation des territoires, et favorisent ainsi la fidélisation de nos... effectifs !

Vous remerciant de la suite favorable que vous apporterez à cet « appel du cœur » si vous me permettez l'expression, et connaissant votre soutien aux valeurs communes que nous portons, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.



Jean- Claude LEFRANC
Président

Copies : membres du CDN / Présidents SR / Présidents SD